

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DIMANCHE 19 NOVEMBRE 2023

L'assemblée générale ordinaire du comité départemental des Pyrénées Atlantiques de la Fédération Française de Natation s'est tenue le Dimanche 19 novembre 2023 au Centre Départemental Nelson Paillou, 2 allées des Platanes à BAYONNE - 64100

| CLUBS Présents | VOIX | CLUBS présents | VOIX |
|-----------------------|------|--------------------|------|
| AVIRON BAYONNAIS | 293 | OLORON NATATION 64 | 414 |
| A.L. SERRES CASTET | 359 | ELKAR 64 | 351 |
| ANGLET OLYMPIQUE | 503 | PAU NATATION | 35 |
| DAUPHINS SECT.PALOISE | 589 | URKIROLAK | 158 |
| CN HENDAYAIS | 108 | BIARRITZ OLYMPIQUE | 378 |
| MAULEON | 188 | BIDACHE SPORT | 53 |
| CN JURANCON | 108 | CAMBO NATATION | 101 |

TOTAL 3638 voix

| CLUB absent non affilié | VOIX | CLUB absent non affilié | VOIX |
|-------------------------|------|-------------------------|------|
| GARLIN | 98 | ORTHEZ- MOURENX NAT. | 7 |

| CLUBS absents excusés | VOIX | CLUB absent non excusé | VOIX |
|-----------------------|------|------------------------|------|
| AQUALONS BARRACUDAS | 508 | LANNE/BARETOUS | 3 |
| CRAWL OCEAN | 32 | | |
| ASPTT PAU | 175 | | |

- ◇ Le quorum étant atteint par 3638 voix sur 4461 voix, l'assemblée générale ordinaire peut normalement délibérer, le Président Joël FLAMARION ouvre la séance à 09h40'.
- ◇ Souhaite la bienvenue, présente les excuses des absents, appelle de tous ses vœux à un prompt rétablissement aux présidents de clubs non présents pour problèmes de santé.
- ◇ Remercie tous les participants d'être venus aussi nombreux, 14 clubs présents, représentant 82% de voix présentes par rapport au nombre de licenciés.
- ◇ Il demande d'avoir une pensée en souvenir de deux personnes qui nous ont quittés courant 2023, Jean Claude et Etienne, tous deux anciens présidents du CDOS 64 et du CDMJSEA 64, fervents défenseurs du sport et de sa dimension sociale, d'une grande générosité symbolisée par un savoir être et un savoir-faire.
- ◇ En préambule, le président met l'accent sur l'actualité du moment,

Un warning s'allume à nouveau, une menace plane sur notre sport, la possible fermeture des piscines du fait de l'explosion du coût de l'énergie, des travaux programmés fermeront momentanément les établissements pour améliorer leur efficacité énergétique.

Le club Orthez Mourenx Natation a vécu une année blanche, en manque d'éducateur sportif depuis le début de saison et ses deux piscines fermées de janvier à avril 2023. Le club voit son avenir s'assombrir.

Précise que nous vivons un début de saison compliqué avec la fermeture définitive de la piscine d'Hendaye érigée à la fin des années 70 sur le modèle des piscines Tournesol. Elle sera détruite courant décembre 2023 pour laisser place à un équipement moderne.

Quatre petits mois devraient être nécessaires à la réhabilitation de la piscine de Saint-Jean-de-Luz, engagée début septembre, l'équipement qui a vu le jour au début des années 2000 et qui, bien que d'une tenue excellente, ne répond plus aux exigences actuelles d'accessibilité et de sobriété énergétique.

Le président rappelle avec force et conviction que la motivation, l'enthousiasme, l'implication sont nos moteurs durant ces périodes compliquées, que nous devons rester solidaire les uns des autres pour maintenir les activités pour nos jeunes sportifs.

Il remercie :

- Les dirigeants bénévoles des clubs 64.
- Les communes, communautés de communes, communautés d'agglomérations (Pays Basque et Pau Béarn Pyrénées) pour l'aide logistique à l'organisation de nos activités.
- Le Conseil départemental des Pyrénées Atlantiques, la DSDEN 64, le CDOS 64, pour le soutien précieux et l'aide apportée.
- Les agents municipaux, présents à nos côtés lors des manifestations sportives,
- Tous les bénévoles pour le soutien précieux et l'aide apportée à nos activités.

◇ Rappelle l'importance du 100% licences au sein des clubs afin d'être encore plus efficace dans nos missions qui nous sont confiés. Permettre à notre sport d'atteindre le rang qui doit être le sien au sein du sport français.

◇ Il résume l'année écoulée soulignant la santé du CD64 par le biais particulièrement de deux dynamiques :

La formation des jeunes cadres, afin de développer ses activités et rendre durable toutes les actions entreprises.

La performance des clubs, par la qualité d'accueil des licenciés, les actions entreprises tout au long de l'année pour valoriser la natation.

➤ **Le rapport moral est adopté à l'unanimité par l'assemblée**

◇ Rapport d'activités :

Le président FLAMARION présente et commente le rapport d'activités,

Il souligne que le département des Pyrénées Atlantiques totalisait selon le dernier état communiqué fin août 2023, 4461 licenciés, soit une augmentation sensible de 141 licences de plus par rapport à la saison dernière. (4320)

Pour la 1^{ère} fois le département approche la barre des 4500 licenciés !!! Appuyant au passage ce bon score au plan de développement du comité départemental 2020-2024 en matière du nombre de licenciés.

L'analyse de la situation est la suivante par rapport à la saison précédente :

- Natation hivernale : 3308 licenciés soit + 72 licences
- Natation estivale : 1153 licenciés soit + 65 licences

La hiérarchie des clubs évolue par rapport à la saison précédente. Il félicite :

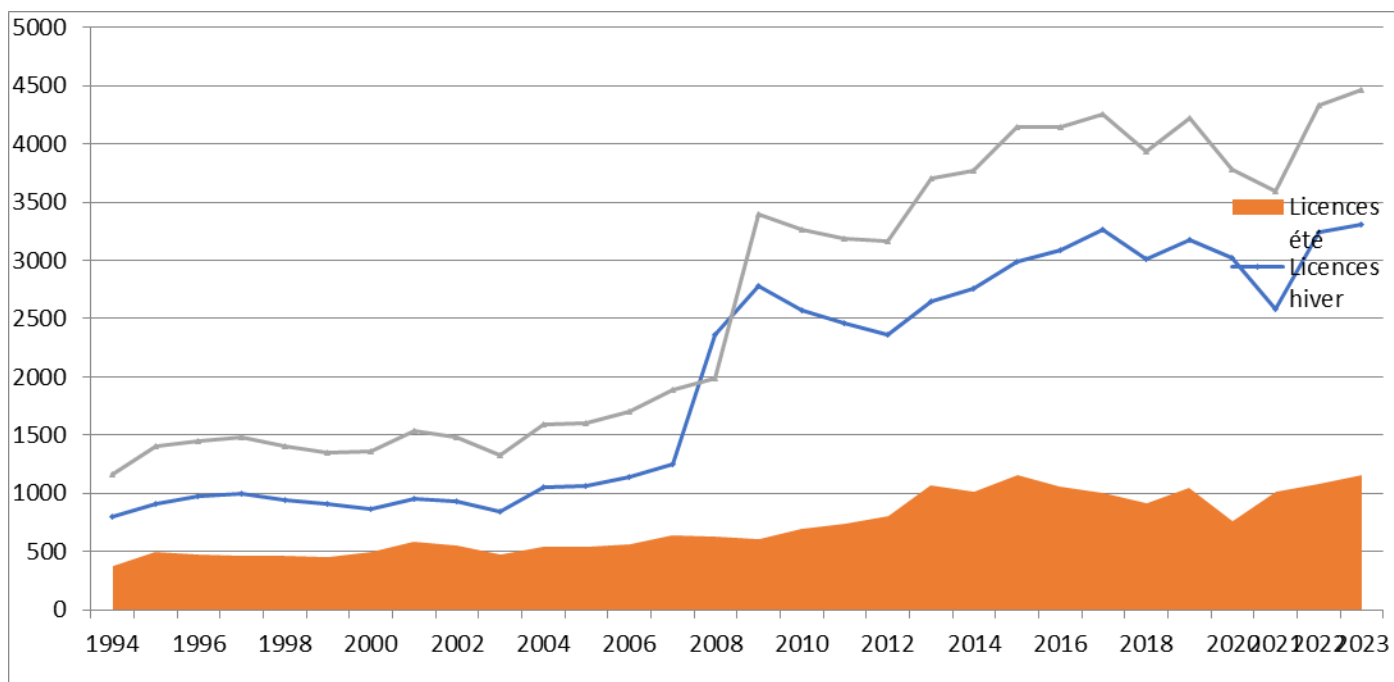
Le club des DAUPHINS SECTION PALOISE 589 licenciés est toujours classé 1er club des Pyrénées Atlantiques.

AQUALONS BARRACUDAS classés 2^{ème} 508 licenciés.

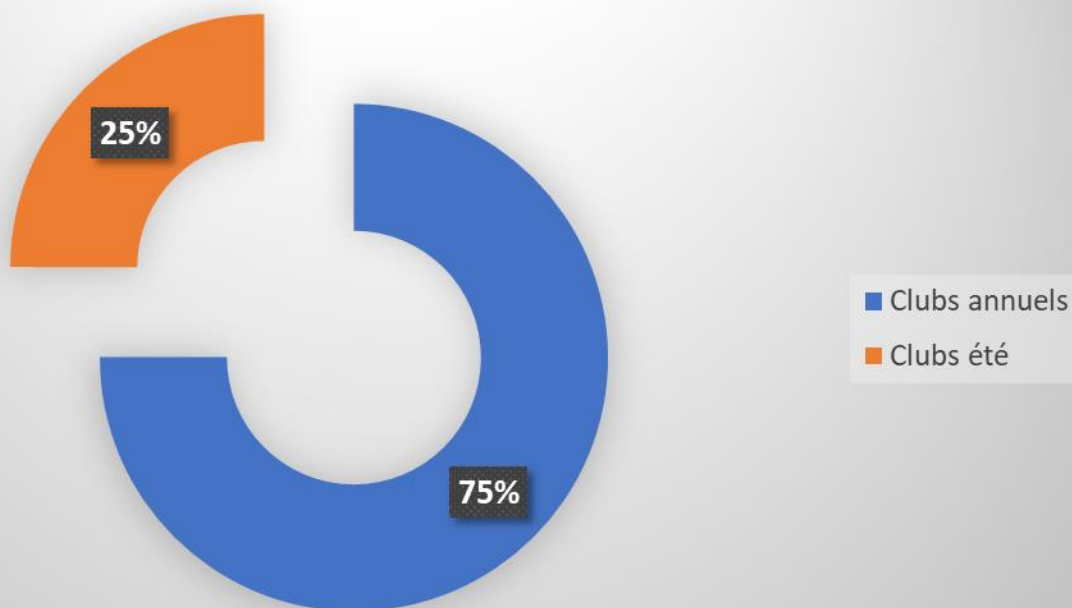
ANGLET OLYMPIQUE se classe à la 3^{ème} place avec 503 licenciés

SERRES-CASTET fort de 359 licenciés occupe désormais la 4^{ème} place de la hiérarchie Classé 1er club de natation estivale, devant ELKAR64 351 licenciés.

Augmentation tangible du nombre de licenciés



Situation des Clubs Annuels et été



Remercie tous les officiels qui ont participé aux jurys, encourage les volontaires, des formations seront mises en place par visioconférence, dès février 2024 sur une période s'étalant jusqu'au mois de juillet.
Encourage les jeunes officiels à s'inscrire lors des jurys et à suivre les formations

Juge que les projets de nouvelles piscines évoluent correctement.

Le « plan piscines » porte sur un programme d'investissement estimé à une dizaine d'années (2022-2032). L'intérêt d'un 2ème bassin de 50 mètres situé sur la Cote Basque à l'instar du stade nautique à PAU est évident et sera reconsidéré dans la 2ème partie du programme d'investissement, en fonction des capacités budgétaires mobilisables. (Source CAPB)

L'agglomération Pays basque avance sur le dossier de création de piscine communautaire sur le territoire de Nive-Adour particulièrement dépourvu. La CAPB va s'accompagner d'une assistance maîtrise d'ouvrage pour déterminer les besoins et identifier le projet adéquat pourquoi pas le bassin de 50 mètres

Peu ou pas de nouvelles concernant la rénovation du bassin d'Oloron, cependant à noter la construction d'une piscine 6 couloirs couverte à Hendaye en remplacement de la Tournesol à l'arrêt, fin des travaux programmés 2025.

Une nouvelle piscine couverte 6 couloirs à ANGLET, les travaux ont débuté (Novembre 2023) la piscine actuelle inaugurée en 1976 (4 couloirs) reste ouverte pendant les travaux et deviendra nordique par la suite, fin des travaux septembre 2025

Une nouvelle piscine à LARUNS, l'architecte désigné le 03 octobre 2023, décision prise au regard des Conclusions de l'analyse réalisée par la commission technique et des échanges entre les membres du jury

Il conclut en remerciant tous les organismes publics qui ont aidé financièrement à la réalisation des projets du département.

➤ **Le rapport d'activités est adopté à l'unanimité par l'assemblée**

◇ Rapport financier :

Le président remercie Nicole trésorière du CD64, met en évidence le logiciel BASICOMPTA, outil en ligne, utilisé pour la 11^{ème} année consécutive par le département. Invite les clubs à se rapprocher du CDOS64 pour tout complément d'information sur l'outil de comptabilité.

Reprend poste par poste les dépenses et les recettes, Il en résulte un déficit dû au fait que certaines factures du comptable public concernant les championnats de France jeunes n'étaient pas arrivées lors de la clôture de l'exercice précédent d'où l'excédent de la saison passée. En fait, après analyse la situation financière est stable.

La ligue Nouvelle -Aquitaine, certes à la baisse, maintient l'aide financière apportée aux comités départementaux par le biais d'un contrat de contractualisation.

Souligne que la professionnalisation est indispensable au développement de nos activités.
Il remercie Thomas DOYHENARD chargé de mission au sein du comité 64. Rappelle son parcours de statut de volontaire en service civique, au CDI validé le 01 octobre 2016. Précise qu'au regard d'une charge de

travail exponentielle, un avenant à son contrat est signé le 01 octobre 2022 l'amenant à 130 heures/mois. La prochaine étape étant le passage au 35h00.

Le rapport financier n'appelle aucune remarque particulière.

➤ **Le rapport financier est approuvé à l'unanimité par l'assemblée**

➤ Approbation des règlements financiers

Lecture est donnée, le président détaille les rubriques, peu ou pas de modifications apportées par rapport à la saison précédente.

➤ **Les règlements sont adoptés à l'unanimité**

◇ Approbation du budget prévisionnel :

Le président donne lecture du budget prévisionnel, détaille les rubriques. Souligne que le comité départemental souhaite l'organisation des championnats de ligue Benjamins le 06 et 07 juillet 2024 au stade nautique à PAU avec l'appui et le soutien des Dauphins Section Paloise et accompagner fin août le club local dans l'organisation du critérium national de natation estivale à Saint Jean Pied de Port.

➤ **Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité**

Rapports des Commissions

Natation Course :

Le président félicite tous les nageurs, les entraîneurs pour leur travail inlassable et patient, les dirigeants des clubs pour les excellents résultats obtenus niveau départemental, régional et national !

Une excellente saison sportive annuelle, comme estivale (document annexé au PV de l'AG)

◇ Approbation du calendrier sportif départemental sur année civile conformément aux directives fédérales.

◇ Les Résultats sportifs annuel et estival par catégories n'appellent aucune remarque

➤ **Le rapport de la commission est adopté à l'unanimité**

ENF

Baisse sensible du nombre de Sauv'nage délivrés au sein des clubs, insiste sur le fait que cette situation est regrettable.

Le pass-compétition n'est plus obligatoire.

Souligne que la FFN vient de lancer l'Académie de la Natation (ADN) regroupant tous les dispositifs d'apprentissage : l'Ecole de Natation Française, le dispositif ministériel « Aisance Aquatique », le plan « J'apprends à nager » et la formation.

Celle-ci a pour ambition de faire évoluer l'enseignement de la natation pour lutter activement contre les noyades et apporter aux nageurs un accompagnement efficace pour continuer à progresser tout au long de leur pratique.

Détaille la plateforme nationale pour l'enregistrement des nageurs et que seuls les professionnels diplômés d'état, MSN fédéraux à jour des recyclages, BF2 majeurs ont accès.

Le président souligne la bonne santé de la formation au sein du département. Insiste sur le fait que l'outil répond parfaitement à la problématique que rencontre les clubs.

Les brevets fédéraux sont des diplômes non professionnels mais il existe des passerelles pour les finaliser afin d'obtenir obtenir. - BPJEPS AAN -DEJEPS

Le MSN permet de travailler contre rémunération dans un club affilié à la fédération. Son titulaire peut encadrer et coordonner l'école de natation mais aussi entraîner jusqu'au niveau régional.

➤ **Les rapports des commissions ENF et FORMATION sont adoptés à l'unanimité par l'assemblée**

◇ Questions diverses

Pas de question

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale ordinaire est clôturée à 11h40'

Le Secrétaire
Marc DEBERGHES



Le Président
Joël FLAMARION

